

DÉLIBÉRATION N° 22/4

Séance du 16 mars 2022

Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 modifié portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment son article 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Vu le contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 et ses annexes,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le contrat d'objectifs et de performance 2021-2025.

Fait à Paris,
Le 16 mars 2022

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart